

## VOS CONTACTS

 Par Internet

Pour gérer votre contrat et retrouver vos factures sur votre espace Client 24h/24 et 7j/7 : [espaceclient.edf.com](http://espaceclient.edf.com)

Identifiant Internet : OTR2VARYTL

 Par téléphone

- **Ma facture, mon contrat, mon déménagement et pour toute réclamation** au **09 69 39 33 06<sup>(1)</sup>** (appel non surtaxé)
- **Mon Compte sur Serveur Vocal 24h/24** au **0 800 123 333** (N° Vert) pour transmettre vos relevés et consulter votre solde

N° client : **5 018 480 213**

- **Mes Travaux de chauffage et d'isolation** au **39 29<sup>(1)</sup>** (0,05 € TTC/min hors surcoût éventuel selon opérateur)

<sup>(1)</sup> du lundi au samedi de 8h à 21h

**Dépannage Electricité** : **09 726 750 34** (appel non surtaxé)

**Dépannage Gaz** : **0 800 47 33 33** (N° Vert)

 Par courrier

**EDF SERVICE CLIENTS**  
TSA 20012  
41975 BLOIS CEDEX 9

 En boutique

La boutique la plus proche de chez vous sur : [boutiques.edf.com](http://boutiques.edf.com)

 Lieu de consommation

9 ROUTE DE MINERVE  
34210 AZILLANET

## Titulaire du contrat

GLASER SARAH

## Votre contrat

N° de client : **5 018 480 213**  
N° de compte : 4 08 7 017 874 983  
(numéro à transmettre pour le règlement de vos factures)

Electricité

- Point de livraison (PDL) :  
N° 24 108 248 900 114

 Votre compte bancaire

## Titulaire du compte :

MME GLASER SARAH

## Référence du compte :

Nom de la banque : BNP PARIBAS

## Compte à débiter :

\*\*\*\*\*00000123968\*\*



**Mme GLASER SARAH**  
**9 ROUTE DE MINERVE**  
**34210 AZILLANET**

## Modification de votre calendrier de paiement

Madame, Monsieur,

Vos mensualités évoluent !

Un relevé de votre compteur vient d'être réalisé et met en évidence un écart entre nos prévisions et vos consommations réelles.

Pour adapter au mieux votre mensualisation à votre consommation, nous ajustons le montant des mensualités.

Retrouvez toutes les informations dans le tableau suivant.



## Votre nouveau calendrier de paiement

Ces mensualités correspondent à la fourniture d'Electricité

Prélèvement	Montant TTC
Le 16/03/2015	<b>96,53 €</b>
Le 13/04/2015	<b>141,29 €</b>
Le 12/05/2015	<b>141,29 €</b>
Le 11/06/2015	<b>141,29 €</b>
Le 13/07/2015	<b>141,29 €</b>
Le 11/08/2015	<b>141,29 €</b>

Prélèvement de régularisation vers le 11/09/2015

**Montant total TTC 802,98 €**

NB : Ces montants ne tiennent pas compte des éventuels services souscrits

Pour en savoir plus sur votre mensualisation, rendez-vous dès maintenant sur votre espace Client ! Vous y trouverez également toute notre actualité, des informations ainsi que des réponses à vos questions.

A bientôt sur notre site !

Votre Conseiller EDF

## Les étapes clé de la mensualisation

### Etape 1 : souscription et premier calendrier de paiement

A partir des informations que vous nous communiquez (superficie de votre logement, mode de chauffage, équipements électriques...) nous évaluons votre consommation pour l'année à venir et en déduisons le montant de vos mensualités. Vous recevez un calendrier de paiement reprenant toutes ces informations.

### Etape 2 : ajustement des mensualités

Au cours de l'année, un relevé de votre compteur est réalisé. Si un écart de votre consommation est constaté, nous modifions le montant de vos mensualités à la hausse ou à la baisse.

Dans ce cas, vous recevez un courrier « Modification de votre calendrier de paiement ».

### Etape 3 : facture de régularisation

Après la dernière mensualité, un relevé de compteur est de nouveau réalisé. Nous vous facturons la différence entre ce que vous avez réellement consommé et ce que vous avez déjà réglé. Un remboursement ou un prélèvement est alors réalisé sous quinzaine.

Vous recevez une facture de régularisation.

### Etape 4: reconduction de votre calendrier de paiement

La mensualisation est reconduite sauf demande contraire de votre part. Vous recevez un nouveau calendrier de paiement sur la base de vos consommations de l'année précédente.